

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 12 mars 2018 à 19 h  
815, rue Bel-Air, salle 02-101**

---

**MEMBRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT PRÉSENTS :**

M. Benoit Dorais, maire d'arrondissement  
M. Craig Sauvé, conseiller de ville  
Mme Anne-Marie Sigouin, conseillère de ville  
Mme Sophie Thiébaud, conseillère d'arrondissement  
M. Alain Vaillancourt, conseiller d'arrondissement

**MEMBRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE PRÉSENTS :**

M. Babak Herischi, directeur d'arrondissement  
Mme Caroline Thibault, secrétaire d'arrondissement  
Mme Tonia Di Guglielmo, directrice – Services administratifs  
M. Claude Dubois, directeur – Travaux publics  
Mme Marie-Claude Leblanc, directrice - Culture, sports, loisirs et développement social  
M. Louis-Henri Bourque, chef de division Permis et inspections  
M. Stéphane Mathurin, sergent de police - Service de police de la Ville de Montréal, poste de quartier  
15

---

**10.01 - Ouverture de la séance et constatation du quorum**

Le président déclare la séance ouverte à 19 h10.

---

**CA18 22 0064**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'ajouter l'item suivant à l'ordre du jour :

- 40.13 : Avis de motion et dépôt de projet - Règlement modifiant le Règlement sur l'occupation du domaine public à l'égard de l'arrondissement du Sud-Ouest (RCA16 22003) afin d'ajouter certaines conditions aux permis pour café-terrasse (dossier 1186347008)

Et d'adopter l'ordre du jour avec la modification proposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

---

**CA18 22 0065**

**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le  
12 février 2018, à 19 h**

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

Que le procès-verbal de la séance du conseil d'arrondissement tenue le 12 février 2018, à 19 h soit approuvé tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.03

---

**10.04 - Période de commentaires des élus****Le maire Dorais aborde les sujets suivants :**

1. Invitations : projet MADA – planification des parcs de Griffintown – Aménagement de la bande verte de la Falaise Saint-Jacques.

**Le conseiller Vaillancourt aborde les sujets suivants :**

1. Dossier en 20.06 : aide financière pour Hockey Sud-Ouest (H. S. O.);
2. Pistes cyclables : révision de l'offre dans le Sud-Ouest – Rencontres et suivi à venir;
3. Parc Édouard-Fabre : consultation citoyenne a eu lieu.

**La conseillère Sigouin aborde les sujets suivants :**

1. Dossier en 20.01 : projet de serres urbaines sur le toit du chalet du parc De La Vérendrye;
2. Dossier en 20.02 : aménagement du parc Saint-Paul – legs du 375<sup>e</sup>;
3. Dossier en 50.01 : renouvellement des membres du CCU : remerciements aux membres;
4. Société historique de Saint-Henri : nouvelle exposition;
5. Invitation à visiter le Musée des ondes Émile-Berliner.

**Le conseiller Sauvé Aborde les sujets suivants :**

1. Ligne d'autobus 71 ; prolongation des heures d'opération;
2. Propreté : opérations de nettoyage lancées prochainement;
3. Invitation : projet de la communauté irlandaise, en collaboration avec Hydro-Québec, dans le secteur du pont Victoria.

**La conseillère Thiébaud aborde les sujets suivants :**

1. Dossier en 40.09 : projet pour les aînés – remerciements aux personnes impliquées;
2. Dossier en 20.05 : Festival Folk – contribution financière.

---

**10.04 - Période de questions et commentaires du public****Monsieur Stéphane Lampron : éviction du 22 février sur la rue Centre et de Chateaugay**

Monsieur revient sur l'éviction qui a eu lieu le 22 février dernier. Monsieur souhaite savoir ce que l'arrondissement compte faire pour que l'application du Règlement sur la salubrité ne se fasse pas au détriment des locataires démunis. Il souhaite aussi savoir pourquoi l'arrondissement ne met pas en place un fonds permettant la réalisation des travaux d'urgence en cas de défaut d'un propriétaire de l'immeuble comme à l'arrondissement Montréal-Nord.

Le maire Dorais répond.

Question répondue sur place.

**Monsieur Louis-Marc Chiasson : éviction du 22 février sur la rue Centre et de Chateaugay**

Monsieur explique que, devant l'urgence de la situation, les personnes évacuées ont dû être traitées en priorité, par l'ensemble des organismes communautaires, afin de les aider dans leurs démarches. Monsieur souhaite savoir quel est l'avenir des immeubles concernés. Il précise aussi que les activités régulières des organismes ont dû être mises de côté. Il se demande s'il est possible de reconnaître l'effort des organismes par une aide financière.

Le maire Dorais répond.

Question répondue sur place.

**Madame Anja Borck : la position du Musée des ondes Émile-Berliner dans le Sud-Ouest**

Madame représente le Musée des ondes Émile-Berliner. Elle voudrait savoir comment le conseil va accorder une aide et une visibilité au Musée. Elle demande aussi quelle somme d'argent a été réservée pour le Musée.

Le maire Dorais répond.

Question répondue sur place.

**Monsieur Marc Boucher : les appareils de chauffage au bois**

Monsieur revient sur l'adoption, l'entrée en vigueur et l'application du Règlement sur le chauffage au bois. Il demande d'étudier la possibilité d'assouplissement de la mise en place du Règlement en permettant aux propriétaires des poêles en bois de les utiliser jusqu'à leurs remplacements.

Le maire Dorais répond.

Question répondue sur place.

---

**CA18 22 0066**

**Période de questions et commentaires du public**

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

De prolonger la période de questions et commentaires du public pour une durée de 30 minutes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.05

---

**10.04 - Période de questions et commentaires du public**

**Monsieur Patrice Cormier : contrainte de l'accessibilité au centre Gadbois**

Monsieur constate qu'il est difficile de communiquer avec les gens du centre Gadbois. De plus, il trouve que l'information est mal diffusée, notamment quand à la fermeture des douches et vestiaires unisexes pour prioriser des vestiaires familiaux.

Le maire Dorais répond.

Suivi à faire par la Direction de culture, des sports, des loisirs et du développement social : rencontre à prévoir avec le citoyen pour clarifier la situation.

**Monsieur Louis Poisson : Collectiva**

Monsieur souhaite savoir si l'arrondissement peut publiciser un avis afin de permettre de retracer les personnes concernées par le recours collectif de Collectiva. Il souhaiterait aussi que la Ville aide à la recherche des personnes concernées par cette demande.

Le maire Dorais répond.

Question répondue sur place.

**Monsieur Andrew Garrity : projet de loi 128 – bannissement des chiens jugés dangereux**

Monsieur souhaite savoir pourquoi la Ville de Montréal n'a pas fait de représentation au provincial pour s'opposer au projet de loi 128. Monsieur se demande aussi comment les élus vont regagner la confiance des électeurs si le projet de loi est adopté.

Le conseiller Sauvé répond.

Question répondue sur place.

---

#### **10.06 - Dépôt du rapport de suivi des requêtes de citoyens**

Le maire rappelle que le rapport est versé sur le site internet de l'arrondissement.

---

#### **10.07 - Calendrier des commissions du conseil municipal et du conseil d'agglomération - CA**

Le maire fait la lecture des commissions qui siégeront au mois de mars.

---

#### **10.08 - Dossiers concernant l'arrondissement inscrits au conseil municipal et au conseil d'agglomération**

Le maire mentionne les dossiers concernant l'arrondissement qui sont inscrits pour adoption par le conseil municipal ou le conseil d'agglomération au mois de février.

---

#### **CA18 22 0067**

##### **Proclamation relative à la Journée nationale des cuisines collectives le 26 mars 2018**

Considérant qu'il y a plus de 1 400 groupes de cuisines collectives répartis aux quatre coins de la province;

Considérant que ce vaste mouvement de solidarité touche 37 000 Québécoises et Québécois qui travaillent quotidiennement à favoriser le pouvoir citoyen et à faire la promotion de la saine alimentation;

Considérant que depuis 1995, le nombre de groupes de cuisine collective a connu une forte croissance en passant de 500 à 1 400, soit une augmentation de 280 %;

Considérant que les cuisines collectives sont accessibles à toute personne ayant le souci d'une saine alimentation et d'une meilleure qualité de vie;

Considérant qu'aujourd'hui, les cuisines collectives offrent plus que de bons repas, car elles permettent à ses participants de rompre l'isolement, de se construire un réseau d'entraide, de viser l'autonomie et la prise en charge, d'acquérir des connaissances et d'expérimenter de nouveaux projets;

Considérant que depuis 1998, la Journée nationale des cuisines collectives est célébrée le 26 mars de chaque année par le Regroupement des cuisines collectives du Québec et que quelque 70 villes et municipalités adhèrent aujourd'hui au mouvement;

Considérant que le Sud-Ouest a établi divers partenariats permettant d'offrir des activités en sécurité alimentaire telles que le système collectif d'approvisionnement alimentaire, le marché citoyen et les marchés solidaires qui encouragent l'entraide et l'adoption de saines habitudes alimentaires.

Considérant que la sécurité alimentaire occupe une place prépondérante dans le Plan d'action intégré de développement social du Sud-Ouest;

Considérant la volonté du Sud-Ouest de développer des initiatives en sécurité alimentaire à l'instar de son projet de jardinage en bacs hors des sites traditionnels;

En conséquence, le maire de l'arrondissement proclame :

Que le 26 mars 2018 soit la Journée nationale des cuisines collectives et invite la population à prendre conscience que l'alimentation est un droit et que son accessibilité contribue au bien-être de la communauté du Sud-Ouest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
10.09

---

**CA18 22 0068**

**Participation de l'arrondissement à l'événement « Une heure pour la Terre 2018 » le samedi 24 mars, de 20 h 30 à 21 h 30**

Attendu que le 24 mars prochain, de 20 h 30 à 21 h 30, se tiendra l'événement international « Une heure pour la Terre 2018 » inauguré en 2007 à Sydney, Australie, et parrainé par le Fonds mondial pour la nature (World Wildlife Foundation (WWF));

Attendu que cet événement a été créé pour sensibiliser la population à l'importance de s'engager concrètement dans la conservation de l'énergie pour lutter contre les changements climatiques, en misant sur un geste simple, comme éteindre les lumières pendant une heure;

Attendu que quelque 7 000 villes et cités dans plus de 150 pays et territoires éteignent les lumières pendant une heure, en simultané aux heures locales, un geste symbolique et rassembleur contre le réchauffement global;

Attendu que le WWF travaille à mettre le Canada sur la voie de l'énergie renouvelable à 100 % d'ici 2050;

Attendu que l'arrondissement du Sud-Ouest participe à cet événement depuis 2010.

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Sophie Thiébaud, Alain Vaillancourt, Craig Sauvé et Anne-Marie Sigouin

**ET RÉSOLU :**

De confirmer la participation de l'arrondissement du Sud-Ouest à l'événement « Une heure pour la Terre 2018 », événement parrainé par le Fonds mondial pour la nature;

D'inviter les commerces et les résidents de l'arrondissement à s'impliquer activement dans cet événement en éteignant lumières et appareils électriques et électroniques superflus;

D'inviter la population à repenser ses actions et ses engagements pour lutter au quotidien contre les changements climatiques;

Et d'encourager les arrondissements de la Ville de Montréal et les municipalités de l'agglomération de Montréal à se joindre à l'arrondissement du Sud-Ouest en confirmant leur participation respective à l'événement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.10

---

Il est proposé par le conseiller Alain Vaillancourt, appuyé par la conseillère Sophie Thiébaud, de réunir pour fins d'études les articles 20.01 à 20.05 de l'ordre du jour.

---

**CA18 22 0069**

**Autorisation d'une dépense maximale de 327 159,72 \$ et octroi d'un contrat à Construction CPB inc., au montant de 284 486,71 \$, pour la fourniture et l'installation d'une serre urbaine bioclimatique au parc De La Vérendrye (dossier 1173398002)**

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Sophie Thiébaud

**ET RÉSOLU :**

D'autoriser une dépense maximale de 298 740,43 \$ pour la fourniture et l'installation d'une serre urbaine bioclimatique sur le toit du chalet du parc De La Vérendrye, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'octroyer le contrat à Construction CPB inc., pour un montant de 247 379,74 \$ conformément aux documents de l'appel d'offres;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense est assumée à 70,3 % par la ville-centre et à 29,7 % par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.01 1173398002

---

**CA18 22 0070**

**Autorisation d'une dépense maximale de 947 965,88\$ et octroi d'un contrat à l'entreprise 2633-2312 Québec inc. (Arthier Construction), au montant de 855 965,88\$, pour les travaux d'aménagement et l'implantation d'une fontaine décorative incluant des travaux d'électricité, d'aqueduc et d'éclairage au parc Saint-Paul (dossier 1186427001)**

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

D'autoriser une dépense de 947 965,88 \$ taxes incluses pour des travaux d'aménagement et l'implantation d'une fontaine décorative incluant des travaux d'électricité, d'aqueduc, d'éclairage, le remplacement du mobilier existants et l'ajout de nouveaux lits de plantation;

D'octroyer le contrat à l'entreprise 2633-2312 Québec inc. (Arthier Construction), au montant de 855 965,88 \$, conformément aux documents de l'appel d'offres;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera assumée à 80% par la ville-centre et à 20% par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.02 1186427001

---

**CA18 22 0071**

**Octroi d'un contrat à IGF Axiom inc., au montant de 244 724,29 \$, pour les services professionnels de conception et de surveillance requis pour la réalisation du programme de réfection routière 2018 (dossier 1183261001)**

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

D'autoriser une dépense de 244 724,29 \$, pour les services professionnels de conception et de surveillance requis pour la réalisation du programme de réfection routière 2018;

D'octroyer à cette fin, un contrat de services professionnels au même montant à IGF Axiom inc., conformément aux documents de l'appel d'offres;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera assumée à 18,7 % par l'arrondissement et à 81,3 % par la ville-centre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.03 1183261001

---

**CA18 22 0072**

**Approbation d'une convention et octroi d'une contribution financière de 67 900 \$ à Prévention Sud-Ouest (PSO) dans le cadre du dossier prioritaire de Prévention à l'adhésion des jeunes aux gangs de rue - Projet BUMP (dossier 1185111001)**

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

D'approuver la convention entre la Ville de Montréal et Prévention Sud-Ouest, laquelle se termine le 31 décembre 2018 pour le projet BUMP, dans le cadre du dossier prioritaire de « Prévention à l'adhésion des jeunes aux gangs de rue »;

D'octroyer à l'organisme une contribution financière de 67 900 \$ payable en deux versements, soit un premier versement de 60 000 \$ dans les trente jours suivant la signature de la convention et un deuxième versement de 7 900 \$ dans les trente jours de l'approbation d'un rapport final qui doit être remis avant le 30 janvier 2019;

Et d'imputer cette dépense conformément aux interventions financières inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville-centre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.04 1185111001

---

#### CA18 22 0073

#### **Approbation d'une convention et octroi d'une contribution financière non récurrente de 20 000 \$ au Festival Folk de Montréal sur le canal, pour les concerts en plein air de l'édition 2018 (dossier 1186901001)**

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

D'approuver la convention entre la Ville de Montréal et Festival Folk de Montréal sur le canal inc., laquelle se termine le 22 juin 2018, pour les concerts en plein air de l'édition 2018 du Festival Folk de Montréal;

D'octroyer au Festival Folk de Montréal sur le canal, une contribution financière non récurrente de 20 000 \$ pour l'édition 2018 du festival, payable en deux versements, soit un premier versement de 10 000 \$ dans les 30 jours suivant la signature du présent protocole et un deuxième versement de 10 000 \$ le 10 juin 2018;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.05 1186901001

---

Il est proposé par la conseillère Anne-Marie Sigouin, appuyé par le conseiller Alain Vaillancourt, de réunir pour fins d'études les articles 20.06 à 20.08 de l'ordre du jour.

---

#### CA18 22 0074

#### **Approbation d'une convention et octroi d'une contribution financière non récurrente au montant de 25 000 \$ à l'organisme Hockey Sud-Ouest, pour l'année 2018-2019 (dossier 1187440001)**

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'approuver la convention entre la Ville de Montréal et Hockey Sud-Ouest, laquelle se termine le 31 avril 2019;

D'octroyer à l'organisme, une contribution financière de vingt-cinq mille dollars (25 000\$), payable en 3 versements, soit un premier versement de 7 000 \$ à la signature de la présente convention, un deuxième versement de 15 000 \$ au 31 juillet 2018 et un troisième versement de 3 000 \$ au 31 décembre 2018;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.06 1187440001

---

**CA18 22 0075**

**Approbation d'une convention et octroi d'une contribution financière de 43 000 \$ à l'organisme Loisirs & Culture Sud-Ouest pour la réalisation d'un camp de jour et d'activités de loisirs au centre Saint-Charles, pour la période allant de juin à décembre 2018 (dossier 1186481001)**

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'approuver la convention entre la Ville de Montréal et l'organisme Loisirs & Culture Sud-Ouest, pour une durée de 3 ans, laquelle se termine le 31 décembre 2020 pour la réalisation d'un camp de jour et d'activités de loisirs au centre Saint-Charles;

D'octroyer à l'organisme, une contribution financière de 43 000 \$, pour l'année 2018, payable en deux versements, soit un premier versement de 30 000 \$ payable dans les trente (30) jours suivant la signature de la convention, et un deuxième versement de 13 000 \$ payable avant le 31 août 2018;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.07 1186481001

**CA18 22 0076**

**Octroi, à la demande des élus, de contributions financières non récurrentes au montant total de 1 460 \$ à divers organismes Suvrant au sein de l'arrondissement (dossier 1187859002)**

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'octroyer des contributions non récurrentes totalisant 1 460 \$ aux organismes énumérés ci-dessous, au montant indiqué en regard de chacun d'eux :

Organismes	Activités	Montants
École Charles-Lemoyne	Financement d'un voyage scolaire pour les classes du 3 <sup>e</sup> cycle	500 \$
Défi Oseprendre	Bourse remise dans le cadre de la finale montréalaise, volet entrepreneuriat étudiant	500 \$
La Maison d'entraide St-Paul & Émard	Achat de 5 billets pour le dîner bénéfice	125 \$
MU	Achat d'un billet pour la soirée bénéfice	255 \$
Société canadienne du cancer	Achat d'un bouquet prévention pour soutenir le Mois de la jonquille	80 \$

Et d'imputer ces dépenses conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Ces dépenses seront entièrement assumées par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.08 1187859002

**CA18 22 0077**

**Dépôt du rapport du directeur faisant état des décisions déléguées pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 janvier 2018 (dossier 1185106003)**

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

De prendre acte du dépôt du rapport du directeur de l'arrondissement faisant état, pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 janvier 2018, des décisions prises dans l'exercice des pouvoirs délégués par le conseil d'arrondissement, en vertu du Règlement intérieur du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA14 22009).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.01 1185106003

---

**CA18 22 0078**

**Offre au conseil municipal, en vertu de l'article 85 alinéa 2 de la Charte de la Ville de Montréal, de prendre en charge la réalisation du projet de reconstruction de la rue Bel-Air (dossier 1180663001)**

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'offrir au conseil municipal, en vertu de l'article 85 alinéa 2 de la Charte de la Ville de Montréal, de prendre en charge la conception et la réalisation du projet de reconstruction de la rue Bel-Air;

Et de transmettre une copie de cette résolution au Service des Infrastructures, de la Voirie et des transports (SIVT).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.02 1180663001

---

**CA18 22 0079**

**Acceptation de l'offre de service de la ville-centre concernant le déchetage et la collecte en bordure de rue des branches provenant du domaine privé, sur le territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest, pour l'année 2018 (dossier 1187062001)**

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'accepter l'offre de service de la ville-centre concernant le déchetage et la collecte en bordure de rue des branches provenant du domaine privé, sur le territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest, pour l'année 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.03 1187062001

---

Le conseiller Sauvé quitte la séance à 20 h 56.

---

**CA18 22 0080**

**Avis de motion et dépôt de projet - Règlement modifiant le Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (RCA10 22012) (dossier 1186347006)**

La conseillère Anne-Marie Sigouin donne avis de motion qu'un Règlement modifiant le Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (RCA10 22012), sera présenté pour adoption à une séance ultérieure;

Considérant l'avis de motion donné à la présente séance.

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

De prendre acte du dépôt du projet de Règlement modifiant le Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (RCA10 22012).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.01 1186347006

---

**CA18 22 0081**

**Avis de motion et adoption du premier projet - Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280) afin d'actualiser certaines dispositions (dossier 1186347001)**

La conseillère Anne-Marie Sigouin donne avis de motion qu'un Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280) afin d'actualiser certaines dispositions, sera présenté pour adoption à une séance ultérieure;

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

Que le conseil d'arrondissement adopte le premier projet de Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280);

Et de déléguer à la secrétaire d'arrondissement le pouvoir de fixer la date, l'endroit et l'heure de la consultation publique requise.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.02 1186347001

---

**CA18 22 0082**

**Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA07 22019) ainsi que le Règlement de lotissement de l'arrondissement du Sud-Ouest (RCA14 22014) afin de modifier certaines annexes (dossier 1186347002)**

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance du conseil d'arrondissement du 12 février 2018;

Considérant la consultation publique tenue le 27 février 2018.

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement modifiant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA07 22019) ainsi que le Règlement de lotissement de l'arrondissement du Sud-Ouest (RCA14 22014) afin de modifier certaines annexes, qu'il soit numéroté RCA18 22005 et qu'il soit promulgué conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.03 1186347002

---

**CA18 22 0083**

**Ordonnances - Événements publics (dossier 1186748002)**

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'édicter les ordonnances nécessaires pour l'événement suivant, conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel :

Événement	Lieu	Date
Brunch du temps des sucres	Cour extérieure du Centre de Loisirs Monseigneur Pigeon  Tours de calèche selon le trajet suivant : - Départ à l'entrée du Centre de Loisirs Monseigneur Pigeon, sur la rue Galt; - Rue Galt, direction sud, jusqu'à la rue Drake; - Rue Drake, direction ouest, jusqu'à la rue Leprohon; - Rue Leprohon, direction nord, jusqu'à la rue Angers; - Rue Angers, direction est, jusqu'à la rue De Champigny; - Rue De Champigny, direction sud, jusqu'à la rue Marc-Sauvalle; - Rue Marc-Sauvalle, direction est, jusqu'à la rue Le Caron; - Rue Le Caron, direction nord, jusqu'à la rue Angers; - Rue Angers, direction est, jusqu'à la rue Galt; - Rue Galt, direction sud, jusqu'au Centre de Loisirs Monseigneur Pigeon.	8 avril 2018, de 9 h 30 à 15 h 30

En vertu des règlements suivants :

- Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20);
- Règlement sur les véhicules hippomobiles (R.R.V.M., chapitre V-1, article 22).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.04 1186748002

---

Il est proposé par le conseiller Alain Vaillancourt, appuyé par la conseillère Sophie Thiébaud, de réunir pour fins d'études les articles 40.05 à 40.06 de l'ordre du jour.

---

#### CA18 22 0084

#### **Ordonnance - Exemption en matière d'unités de stationnement pour le bâtiment sis au 2125, rue Saint-Patrick (dossier 1186347004)**

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

D'édicter une ordonnance afin d'exempter, en vertu du Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984), le propriétaire du bâtiment sis au 2155, rue Saint-Patrick, de l'obligation de fournir deux cases de stationnement;

Et d'imputer la recette au fonds de compensation de stationnement, conformément aux informations inscrites à l'intervention financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.05 1186347004

---

#### CA18 22 0085

#### **Ordonnance autorisant l'exécution de travaux de réfection des murs de couronnement du canal de Lachine en dehors des plages horaires prescrites au Règlement sur le bruit (R.R.V.M., c. B-3) à l'égard du territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest, du 13 mars au 1er septembre 2018 (dossier 1187366001)**

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

D'édicter, en vertu de l'article 20 du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3) à l'égard du territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest, une ordonnance autorisant l'exécution de travaux de réfection des murs de couronnement du canal de Lachine en dehors des plages horaires prescrites à l'article 19.2 du dit règlement, et ce, du dimanche au jeudi, de 19 h à 7 h, du 13 mars au 1<sup>er</sup> septembre 2018 à la condition suivante :

- le bruit généré par les travaux devra respecter le niveau maximum du niveau de pression acoustique exigé au Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3) à l'égard du territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.06 1187366001

---

Il est proposé par le conseiller Alain Vaillancourt, appuyé par la conseillère Anne-Marie Sigouin, de réunir pour fins d'études les articles 40.07 à 40.10 de l'ordre du jour.

---

#### CA18 22 0086

##### **Approbation de plans (PIIA) - Projet de transformation de l'immeuble situé au 201, rue du Square-Sir-George-Étienne-Cartier (dossier 1174824027)**

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans préparés par Ariel Cohen, architecte, déposés et estampillés en date du 22 février 2018 par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis de transformation du bâtiment situé au 201, rue du Square-Sir-George-Étienne-Cartier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.07 1174824027

---

#### CA18 22 0087

##### **Approbation de plans (PIIA) - Projet de construction pour l'immeuble situé au 125, rue Fernand-Séguin (dossier 1183459005)**

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans préparés par la firme VBGA, architectes, déposés et estampillés en date du 13 février 2018 et les plans paysagers en date du 6 février 2018, par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis permettant la construction du bâtiment situé au 125, rue Fernand-Séguin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.08 1183459005

---

#### CA18 22 0088

##### **Approbation de plans (PIIA) - Projet de construction de l'immeuble situé au 2401, rue Mullins - Pavillon des aînés (dossier 1184824004)**

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans préparés par Pierre Beaupré, architecte, déposés et estampillés en date du 28 février 2018 par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis de construction du bâtiment situé au 2401, rue Mullins - Pavillon des aînés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.09 1184824004

---

**CA18 22 0089**

**Addenda - Approbation de nouveaux plans (PIIA) - Projet de transformation de l'immeuble situé au 3800, rue Notre-Dame Ouest (dossier 1164824013)**

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les nouveaux plans préparés par Jean-Pierre Lagacé - architecte, déposés et estampillés en date du 2 février 2018 par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis de transformation du bâtiment situé au 3800, rue Notre-Dame Ouest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.10 1164824013

---

**CA18 22 0090**

**Autorisation, pour un groupe de citoyens du quartier Saint-Henri, à occuper et à aménager temporairement une partie des lots 4 140 429 et 4 145 003 du cadastre du Québec, située en bordure du chemin de la Côte-Saint-Paul vis-à-vis du woonerf Saint-Pierre, pour de l'agriculture urbaine (dossier 1180511001)**

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'autoriser l'occupation et l'aménagement temporaire par un groupe de citoyens, d'une partie des lots 4 140 429 et 4 145 003 du cadastre du Québec, située en bordure du chemin de la Côte-Saint-Paul vis-à-vis du woonerf Saint-Pierre, pour de l'agriculture urbaine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.11 1180511001

---

**CA18 22 0091**

**Avis de motion et dépôt de projet - Règlement sur la rémunération additionnelle des conseillers d'arrondissement du Sud-Ouest occupant la fonction de maire suppléant (dossier 1187279002)**

Le maire Benoit Dorais donne avis de motion qu'un Règlement sur la rémunération additionnelle des conseillers d'arrondissement du Sud-Ouest occupant certaines fonctions, sera présenté pour adoption à une séance ultérieure;

Considérant l'avis de motion donné à la présente séance.

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

De prendre acte du dépôt du projet de Règlement sur la rémunération additionnelle des conseillers d'arrondissement du Sud-Ouest occupant la fonction de maire suppléant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.12 1187279002

---

**CA18 22 0092**

**Avis de motion et dépôt de projet - Règlement modifiant le Règlement sur l'occupation du domaine public à l'égard de l'arrondissement du Sud-Ouest (RCA16 22003) afin d'ajouter certaines conditions aux permis pour café-terrasse (dossier 1186347008)**

Le conseiller Alain Vaillancourt donne avis de motion qu'un Règlement modifiant le Règlement sur l'occupation du domaine public à l'égard de l'arrondissement du Sud-Ouest (RCA16 22003) afin d'ajouter certaines conditions aux permis pour café-terrasse, sera présenté pour adoption à une séance ultérieure;

Considérant l'avis de motion donné à la présente séance.

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

De prendre acte du dépôt du Règlement modifiant le Règlement sur l'occupation du domaine public à l'égard de l'arrondissement du Sud-Ouest (RCA16 22003) afin d'ajouter certaines restrictions aux permis pour café-terrasse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.13 1186347008

---

**CA18 22 0093**

**Renouvellement des nominations des membres du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest pour une période de deux ans (dossier 1186347007)**

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

De nommer les personnes suivantes, à titre de membre régulier du comité consultatif d'urbanisme pour un mandat de deux ans :

Mme Lena Buchinger;  
M. Guy Giasson;  
M. Jonathan Cha;  
M. Daniel Smith;  
M. Ziad R. Haddad;

De nommer les personnes suivantes, à titre de membre suppléant du comité consultatif d'urbanisme pour un mandat de deux ans :

Mme Juliette Patterson;  
M. Samy Hersant;  
M. Nicolas Demers-Stoddart;  
Mme Catherine Gingras

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

51.01 1186347007

---

**70.01 - Période de questions et d'informations réservée aux conseillers**

Aucun commentaire.

70.01

À 21 h, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, le maire déclare la séance levée.

\_\_\_\_\_  
Benoit Dorais  
Maire d'arrondissement

\_\_\_\_\_  
Caroline Thibault  
Secrétaire d'arrondissement

\_\_\_\_\_  
Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 9 avril 2018.

\_\_\_\_\_  
Initiales Caroline Thibault